A Couze, près Lalinde en perigord ce 19e may 1779

R4

Monsieur,

Tournés

Remede pour la cure radicale des hernies.

je reçus hier par M. le Baron de Caussade qui se donna la peine de passer chez moi, un paquet que vous aviez bien voulu m'adresser et dans lequel j'ai trouvé un extrait de la séance publique de l'académie royale de Chirurgie, de l'année passée, me concernant, et un programme touchant le prix que cette académie propose pour 1780. Ce seigneur en me remettant ce paquet, me dit l'avoir depuis bien longtems; qu'il lui avoit même bien couté a avoir; mais qu'avant de n'y pas parvenir, il auroit plutôt bouleversé tout Paris; ce qui me fait craindre le connoissant, qu'il ne vous ait tracassé par ses importunités, auxquelles Monsieur, vous ne deviez pas vous attendre, et auxquelles je puis vous assurer n'avoir aucune part. je m'apperçois qu'il s'est trompé par un qui proquo bien singulier. Etant tombé malade dans ces cantons, vers la Noël, ayant demandé mes secours, je me rendis auprès de lui. Pendant sa maladie, M. le chevalier de Caussade un de ses fils, lui fit parvenir la Médaille que l'académie avoit bien voulu m'adjuger l'année derniere, qu'il avoit bien voulu se charger d'aller prendre pour moi. Il ne l'avoit gardée jusqu'à ce tems que parcequ'il n'avoit pas trouvé de commodités sure pour me l'envoyer; mais il m'avoit fait dire qu'il me la feroit passer le plutôt possible avec une lettre. je demandai simplement cette lettre à la remise de la Médaille. M. le Baron crût sans doute que c'étoit une lettre de vous qui comme elle l'auroit très surement été, ne pouvoit pas manquer, de m'être très interessante. Mais comment qu'il en soit, je n'en suis pas moins reconnoissant de cette derniere marque de bonté que vous avez bien voulu me donner, et je vous prie d'en recevoir mes très humbles remerciemens, tout comme de croire que c'est uniquement pour son repos, que M. de Caussade, naturellement trop agissant, vous a occasionné et s'est donné cette tracasserie.

ARC 16 d. 1 n° 7

En 1775, L'Academie royale de Chirurgie accueillit & loua un rémède
pour la guérison radicale des hernies, & qui consiste dans l'application
d'une pélotte ou sachet de folle fleur de tan. Ce rémède quoique fort
simple, n'est pas facile à employer partout, du moins par ici, parce
qu'il nous manque. j'ai taché de le suppléer par la noix de galle en
poudre bien fine, & cela avec le plus grand succès. L'analogie qui
m'avoit conduit à employer ce dernier moyen m'a prouvé en
appellant l'expérience à son secours que l'un & l'autre possedoit, employés
de la même maniere, à peu près les mêmes propriétés. il est vrai que je
n'ai pas, comme M. Descssart, gueri en quinze jours: un mois a été le
terme le plus court; deux mois le terme ordinaire, & rarement ai je été
nécessité d'en porter l'usage jusqu'à trois. Mais ainsi que vous l'avez
tres bien observé, Monsieur, « Quand il faudroit doubler & tripler ce
tems, si le rémède remplit l'intention pour laquelle on en récommande
l'usage, il seroit d'un prix inestimable. » J'aurai l'honneur de vous
observer, Monsieur, que je n'en ai jamais fait usage sur les adultes,
le bandage m'ayant toujours été suffisant. je crois même que dans ce
dernier cas, lorsque ce dernier moyen suffit, il n'est pas necessaire, & seroit
même peut être dangereux d'en employer d'autre, surtout s'il pouvoit
faire naître en nous une trop grande sécurité capable de nous laisser
permettre au malade de quitter l'usage du bandage, qu'on ne sauroit
trop continuer, au moins pour la plus grande sureté. D'ailleurs lorsqu'un
malade est habitué à porter un bandage bien fait, ce n'est guères que
avec peine qu'il en abandonne l'usage. Au reste je ne pretens pas insinuer
qu'on ne puisse, qu'on ne doive & qu'il ne faille même pas employer
l'ensemble de ces moyens; mais qu'il est au moins toujours prudent de faire
porter un bandage aux adultes qui ont été atteints de hernie, quoiqu'ils
paroissent être radicalement guéris. Si vous trouvez, Monsieur, que ce
que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, soit digne d'être présenté
à l'Académie, veuillez je vous en supplie, lui en faire part; & si elle
l'exige, je rédigerai mes observations en mémoire, que j'aurai l'honneur de
vous le faire passer. je suis très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble & très
obeissant serviteur,
Trabuc[?]

[Stamp: ...ÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE]
ARC 16 d 1 n° 37 P. 6